

ATTESTATION D'ACCREDITATION ACCREDITATION CERTIFICATE

N° 3-140 rév. 6

Le Comité Français d'Accréditation atteste que : The French Committee for Accreditation certifies that :

SERVICE TECHNIQUE DES REMONTEES MECANIQUES ET DES TRANSPORTS GUIDES 1461 RUE DE LA PISCINE 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES

SIREN: 160061040

satisfait aux exigences de la norme : NF EN ISO/IEC 17020:2012

fulfils the requirements of the standard: et aux règles d'application du Cofrac and Cofrac rules of application

en tant qu'organisme d'inspection de type / As an inspection body of type : A

Un organisme de type A est un organisme fournissant exclusivement des services d'inspection de tierce partie indépendante.

A type A body is a body exclusively providing "third party" inspection services.

pour les domaines d'activités de / for the domaine of activities of :

TRANSPORTS / TRANSPORTS

pour lesquelles les activités sont précisément décrites dans l'annexe technique suivante / which activities are precisely described in the following technical annex :

3-140 rév. 6

et réalisées à partir d'une ou plusieurs des Implantation(s) listées dans cette annexe technique. and performed by one or several of the Geographical unit(s) listed in this technical annex.

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / Granting date : **01/06/2023** Date de fin de validité / Expiry date : **31/05/2028**

> Pour le Directeur Général et par délégation On behalf of the General Director

La Responsable du Pôle Environnement - Transport - Métrologie Légale,

Pole manager - Environment - Transport - Legal Metrology,

Hélène GIBIERGE

Validé par Hélène GIBIERGE le 30/05/2023

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 3-140 Rév. 5.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 3-140 Rév. 5.

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac. The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Siret : 397 879 487 00031 – www.cofrac.fr



ANNEXE TECHNIQUE

N° 3-140 rév. 6

Organisme d'inspection accrédité :

SERVICE TECHNIQUE DES REMONTEES MECANIQUES ET DES TRANSPORTS GUIDES

1461 RUE DE LA PISCINE 38400 SAINT-MARTIN-D'HERES

PORTEE D'ACCREDITATION

Accréditation en vigueur :

10 - TRANSPORTS / 10.2 - Transports par câbles /

10.2.1 - Prestations d'organisme habilité pour l'application des procédures d'évaluation de la conformité à mettre en oeuvre sur les constituants et les sous-systèmes contribuant à la sécurité des remontées mécangiues #

contribuant a la securite des remontees mecaniques #			
Code	Phase, type et objet des inspections	Référentiels d'inspections (réglementaires, normatifs, CdC,)	
10.2.1a	Evaluation de la conformité des constituants de sécurité et des sous-sytèmes au titre du règlement (UE) 2016/424 relatif aux installations à câbles a) Module B - examen UE de type (type de production)	Règlement (UE) 2016/424 relatif aux installations à câbles Décret n° 2003-426 du 9 mai 2003 modifié relatif à la mise sur le marché des constituants et sous-systèmes assurant la sécurité des remontées mécaniques Arrêté du 28 juin 2004 modifié relatif aux organismes habilités à mettre en oeuvre les procédures d'examen "CE" et d'évaluation de la conformité des sous-systèmes et constituants des remontées mécaniques Normes, normes harmonisées ou autres spécifications techniques applicables Recommandations d'utilisation adoptées par le Groupe de coordination des organismes notifiés, et approuvé par le Comité permanent Téléphériques	
10.2.1b	b) Module D - Conformité au type sur la base de l'assurance de la qualité du mode de production	Règlement (UE) 2016/424 relatif aux installations à câbles Décret n° 2003-426 du 9 mai 2003 modifié relatif à la mise sur le marché des constituants et sous-systèmes assurant la sécurité des remontées	

INS Form 04 - Rév. 13 – 15 octobre 2022 Page 2/4

		mécaniques
		Arrêté du 28 juin 2004 modifié relatif aux organismes habilités à mettre en
		oeuvre les procédures d'examen "CE" et d'évaluation de la conformité des
		sous-systèmes et constituants des remontées mécaniques
		Normes, normes harmonisées ou autres spécifications techniques
		applicables
		Recommandations d'utilisation adoptées par le Groupe de coordination des
		organismes notifiés, et approuvé par le Comité permanent Téléphériques
10.2.1c	c) Module F - Conformité au type sur la base de la vérification du sous-	Règlement (UE) 2016/424 relatif aux installations à câbles
	système ou du composant de sécurité	Décret n° 2003-426 du 9 mai 2003 modifié relatif à la mise sur le marché des
		constituants et sous-systèmes assurant la sécurité des remontées
		mécaniques
		Arrêté du 28 juin 2004 modifié relatif aux organismes habilités à mettre en
		oeuvre les procédures d'examen "CE" et d'évaluation de la conformité des
		sous-systèmes et constituants des remontées mécaniques
		Normes, normes harmonisées ou autres spécifications techniques
		applicables
		Recommandations d'utilisation adoptées par le Groupe de coordination des
10011		organismes notifiés, et approuvé par le Comité permanent Téléphériques
10.2.1d	d) Module G - Conformité sur la base de la vérification à l'unité	Règlement (UE) 2016/424 relatif aux installations à câbles
		Décret n° 2003-426 du 9 mai 2003 modifié relatif à la mise sur le marché des
		constituants et sous-systèmes assurant la sécurité des remontées
		mécaniques
		Arrêté du 28 juin 2004 modifié relatif aux organismes habilités à mettre en
		oeuvre les procédures d'examen "CE" et d'évaluation de la conformité des
		sous-systèmes et constituants des remontées mécaniques Normes, normes harmonisées ou autres spécifications techniques
		applicables
		Recommandations d'utilisation adoptées par le Groupe de coordination des
		organismes notifiés, et approuvé par le Comité permanent Téléphériques
10.2.1e	e) Module H1 - Conformité sur la base de l'assurance complète de la qualité	Règlement (UE) 2016/424 relatif aux installations à câbles
10.2.10	et du contrôle de l'examen de la conception	Décret n° 2003-426 du 9 mai 2003 modifié relatif à la mise sur le marché des
	of all controls as resemble to the control as in control a	constituants et sous-systèmes assurant la sécurité des remontées
		mécaniques
		Arrêté du 28 juin 2004 modifié relatif aux organismes habilités à mettre en
		oeuvre les procédures d'examen "CE" et d'évaluation de la conformité des
		sous-systèmes et constituants des remontées mécaniques
		Normes, normes harmonisées ou autres spécifications techniques
		applicables
		Recommandations d'utilisation adoptées par le Groupe de coordination des
		organismes notifiés, et approuvé par le Comité permanent Téléphériques

Section Inspection

Liste des implantations intervenant dans le cadre de l'accréditation octroyée à SERVICE TECHNIQUE DES REMONTEES MECANIQUES ET DES TRANSPORTS GUIDES

IMPLANTATIONS	ADRESSE
Saint-Martin-d'Hères	1461 RUE DE LA PISCINE
	38400 SAINT MARTIN D'HERES

Date de prise d'effet : 01/06/2023

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 3-140 Rév. 5.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél.: +33 (0)1 44 68 82 20 - Siret: 397 879 487 00031 - www.cofrac.fr